



La région PACA confirme toute son attractivité



L'institut Enterritoires vient de publier les résultats d'une enquête sur l'image des régions. Cette étude montre qu'une large majorité de français a une bonne opinion des régions où ils y vivent. Mais 90 % des salariés sont prêt à migrer dans une autre région si une opportunité se présentait. Au palmarès des régions les plus attractives PACA arrive en première position devant la Bretagne, l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine.

Depuis la loi NOTRe de 2015, qui a acté un nouveau découpage des régions, aucune étude n'avait été publiée sur la perception de l'image des nouvelles régions françaises. Réalisée auprès d'un panel représentatif de français, cette enquête réalisée par l'Institut Enterritoires avec ODOXA et Deloitte, scrute l'image des régions à partir de plusieurs critères : la qualité de vie, l'environnement, la situation géographique, le logement, les transports, le dynamisme économique, l'emploi... Au-delà de l'image, qui



n'est en fait qu'une perception, il s'agit surtout de mesurer l'attractivité des régions et leurs capacités à attirer des habitants ou des entreprises.

90% des salariés seraient prêts à quitter leur région si une opportunité professionnelle se présentait

Cette étude montre d'abord que dans la majorité des cas, les français sont heureux de vivre dans leur région. Sur ce critère la région PACA arrive en tête avec 48 % des sondés qui se déclarent « tout à fait heureux d'y vivre ». Viens ensuite la Bretagne avec 47 % et la Nouvelle Aquitaine avec 41 %. Mais cependant 90% des salariés seraient prêts à quitter leur région si une opportunité professionnelle se présentait avec de meilleures conditions ou à conditions équivalentes par rapport à celles dont ils disposent actuellement (poste, salaire, avantages...). Sans grande surprise l'étude montre que les plus jeunes générations sont plus promptes à changer de région.

On peut avoir une bonne opinion d'une région sans forcément avoir envie de s'y installer

S'agissant de l'opinion que les français peuvent avoir des autres régions que celle où ils habitent, PACA occupe également la première place. Mais pour autant on peut avoir une bonne opinion d'une région sans forcément avoir envie de s'y installer. C'est toute la différence entre l'image et l'attractivité. Ainsi, PACA confirme toute son attractivité en arrivant en première place dans les intentions de vivre ailleurs si une opportunité professionnelle se présentait. En seconde position on trouve la Bretagne et ensuite l'Occitanie. Cette étude confirme les mouvements migratoires nationaux déjà constatés depuis plusieurs années vers les régions de bord de mer.

La qualité de vie et la situation géographique sont privilégiées

Cette étude révèle également que les français disent vouloir privilégier les zones rurales et les petites villes pour leurs lieux de résidence. Pour 78 % des français la qualité de vie est le critère qui arrive très largement en tête dans le choix de son lieu de vie. Viens ensuite pour 59 % la situation géographique. Quant aux aspects économiques ils n'arrivent qu'en fin de classement dans les motivations.

Mais rappelons-le cette enquête porte sur la perception et les intentions éventuelles, elle ne correspond pas forcément à la réalité des territoires, ou à celle des comportements des français. « Ce n'est pas la réalité des territoires » confirme Julien Gonzales, directeur des études de l'Institut Enterritoires. Néanmoins cela reste un indicateur important à un moment où les régions ont à faire face à des défis économiques majeurs et on sait tout le poids que la démographie peut y jouer.

Détail de l'étude : www.newtonoffices.com/fr/blog/observatoire-regions/



On a le pain, on aura bientôt les jeux!



Une météo exécrable (en tout cas pour le nord du pays), un climat politique lui aussi orageux, une France sans gouvernement, un euro de foot très décevant (pour les français), comme le Tour de France d'ailleurs, un festival d'Avignon amputé... l'été 2024 marquera les esprits par cette kyrielle de déconvenues. A moins que les JO viennent comme un mistral salvateur dégager l'horizon ?

L'alignement des planètes n'aura cette année pas été au rendez-vous. Comme si les astres et les dieux s'étaient entendus pour faire tourner les horloges dans le mauvais sens. L'été, qui est « normalement » un moment de pause où le calme se mêle à une certaine forme de quiétude voire d'insouciance, aura été, cette année, presque totalement pourri (au propre comme au figuré). Peut-être que ce que nous vivons depuis quelques années (l'après Covid dirons-nous) nous fait voir systématiquement le verre à moitié vide. Mais, il faut bien reconnaître qu'avec la meilleure volonté du monde il est, aujourd'hui, difficile de garder un large sourire et d'être totalement serein.

"Une fois les exploits réalisés et les médailles distribuées, les lampions de la fête ne pourraient bien ne plus éclairer grand-chose."



Au-delà des petites déconvenues liée à l'actualité sportive ou culturelle citées plus haut, la situation économique (dont l'état de nos finances nationales), l'urgence climatique ou l'enlisement des conflits et guerres ont de quoi inquiéter. Sauf que peut-être les Jeux Olympiques pourraient redonner un peu d'espoir et impulser un nouvel élan à ce qui semble aujourd'hui bloqué. On a le pain, on aura bientôt les jeux. Ces JO pourraient être ceux de l'espoir, d'un nouveau départ. C'est en tout cas le pari formulé par beaucoup d'entre nous, et le bénéfice attendu par nos dirigeants...

Mais ne nous faisons pas trop d'illusions quand même. Une fois les exploits réalisés et les médailles distribuées, les lampions de la fête ne pourraient bien ne plus éclairer grand-chose. Mais gardons espoir et savourons ces moments à venir. Ils deviennent rares.

Les Jeux Olympiques en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

- Le stade vélodrome (Marseille) accueillera une dizaine de matchs de Football (une poule opposant la France, les USA, l'Australie et l'Allemagne)
- La Marina olympique (toujours Marseille) recevra les épreuves de Planche à voile, de kite, de skiff, de dériveur et de multicoques

Pour en savoir plus

 $\underline{www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/Region-et-institutions/Actualites/Tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-les-JO-2024-dans-la-region}$

Chorégies d'Orange 2024 : une conférence de presse à haute tension



Ecrit par le 1 avril 2025



« Dès que je suis entré dans cette pièce, j'ai senti des ondes négatives ». Ainsi s'exprime <u>Jean-Louis Grinda</u>, le directeur des <u>Chorégies d'Orange</u> depuis 2016, date de la démission de son prédécesseur, Raymond Duffaut qui y a passé une trentaine d'années.

Il poursuit : « La Chambre Régionale des Comptes s'est penchée sur les Chorégies. Elles sont financées à 80% par la billetterie, ce qui les fragilise et il y a un personnel minimaliste (7 personnes) » relèvent-elles. Je voudrais saluer ici l'engagement de Renaud Muselier, le président de la Région Sud qui les a sauvées en 2018".

Il faut dire qu'à cette époque, le déficit s'élevait à 1,5M€, qu'on allait mettre la clé sous la porte alors que le plus ancien et le plus populaire des festivals du monde (créé en 1869) celui d'Orange s'apprêtait à fêter ses 150 ans en 2019. Et que "zorro" Muselier a tout fait pour les pérenniser. En créant avec l'Etat, la Région et le département une SPL (Société Publique Locale) pour effacer la dette et repartir pendant 3 ans sur de nouvelles bases. Mais il avait prévenu à l'époque, à Avignon, il y a 6 ans, au Conseil Général de Vaucluse en présence du président Maurice Chabert : « Il n'est pas question que les collectivités locales soient le tiroir-caisse des Chorégies » et à l'attention de la Ministre de la Culture d'alors, la patronne d'Actes Sud à Arles, Françoise Nyssen, « II est temps que l'Etat prenne sa part, toute sa part ».





Jean-Louis Grinda poursuit : « Si je suis ici, ce matin, à Orange, devant vous, la presse, les fans, l'Association des Amis des Chorégies, c'est pour vous proposer Les Chorégies du Futur. Pas pour vous enfumer mais pour vous montrer qu'on peut les pérenniser, les renforcer, sinon, je ne serais pas là. Mon rôle n'est pas de programmer des ciné-concerts ». Et il insiste « Désormais, l'Etat veut s'engager, s'impliquer plus fortement. Nous devrions donc bénéficier d'un soutien plein et entier de la Région Sud, c'est déjà le cas et de l'Etat, nous attendons ses propositions ».



A gauche Jean Louis Grinda, directeur des Chorégies d'Orange et à droite Richard Galy, Président de la SPL des Chorégies d'Orange

De son côté; Richard Galy, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de la SPL ajoute : « La Région Sud a augmenté les subventions de la culture de 51M€ en 2016 à 67M€, soit +33%. Le monde du lyrique traverse une crise, tout est plus cher, les cachets, l'énergie, ici à Orange, les recettes sont dûes à 60% à la billetterie, quand ailleurs c'est 20% maximum. C'est à la fois notre fierté et notre fragilité. »





Mickaël Conte et Claire Lonchampt_Les Saisons © Olivier Houeix







Edgar Moreau © Julien Mignot

En 2024, fin de la SPL, entrée en vigueur de l'EPCC (Etablisement Public de Coopération Culturelle), un statut des Chorégies qui évolue, avec un contrat de 3 ans qui permet de faire des programmations, de voir venir de façon apaisée sans se demander de quoi demain sera fait. Avec des tarifs abordables pour la population ». C'est à ce moment là que Richard Galy ajoute : « Du coup, l'édition 2024 des Chorégies sera celle d'une année charnière, prudentielle pour refermer la parenthèse 2018 de la SPL ».

« Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert,



c'est démentiel, ce n'est plus un festival d'art lyrique »

Bruits et chuchotements dans la salle où se tenait la conférence de presse. Un journaliste prend la parole : « Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert, c'est démentiel, ce n'est plus un festival d'art lyrique ». Un autre demande : « Quand vous proposez Tosca à minima, en version concert, ça représente combien d'économies? » 500 000€ répond Jean-Louis Grinda.

Il enchaîne sur le reste du programme 2024, puisque c'est le sujet du jour. « Pop The Opera » avec les collégiens vauclusiens le 14 juin, Musiques en Fête en direct du Théâtre Antique sur France TV à l'apporche de la Fête de la Musique, le 21 juin, Mika la pop-star sera là le 23 juin.



Ecrit par le 1 avril 2025





Aleksandra Kurzak © Lukasz Rajchert



Ecrit par le 1 avril 2025





Mika © AnthonyGhnassia



Ecrit par le 1 avril 2025



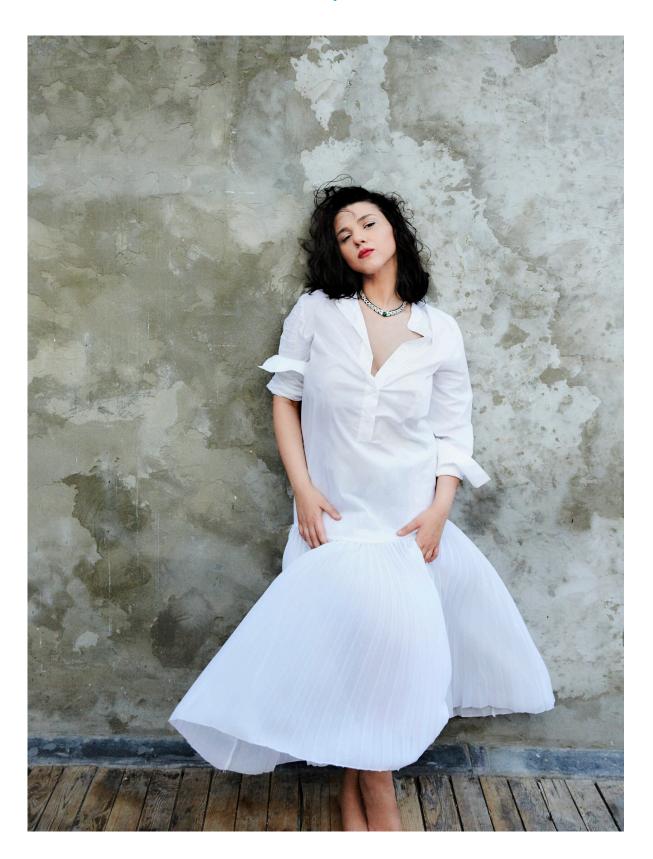


BLACK LEGENDS ©NICOLASFRIESS.

A l'affiche et tout le monde s'en félicite, le 29 juin, la pianiste Khatia Buniatichvili qui avait annulé l'été dernier après avoir eu sa petite fille... Baby blues oblige... Mais elle sera bel et bien présente en 2024 et interprètera le célébrissime Concerto pour piano n° 1 de Tchaikowsky. Autres invités ; le chorégraphe Thierry Malandrain et son Ballet de Biarritz, le 12 juillet, « Black Legends » du jazz, de la soul et du gospel le 16 juillet, retour du jeune violoncelliste surdoué Edgar Moreau le 18 juillet, tout seul sur scène pour l'intégrale des 6 Suites de Bäch et enfin, pour clore cette édition de transition : « Tosca » à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur Giacomo Puccini, en version allégée, mais en présence du chouchou des Chorégies, Roberto Alagna (malgré son absence en 2013 qui a plombé le budget de 500 000€). N'oublions pas quand même qu'il est venu près de 20 fois à Orange, chapeau bas!



Ecrit par le 1 avril 2025

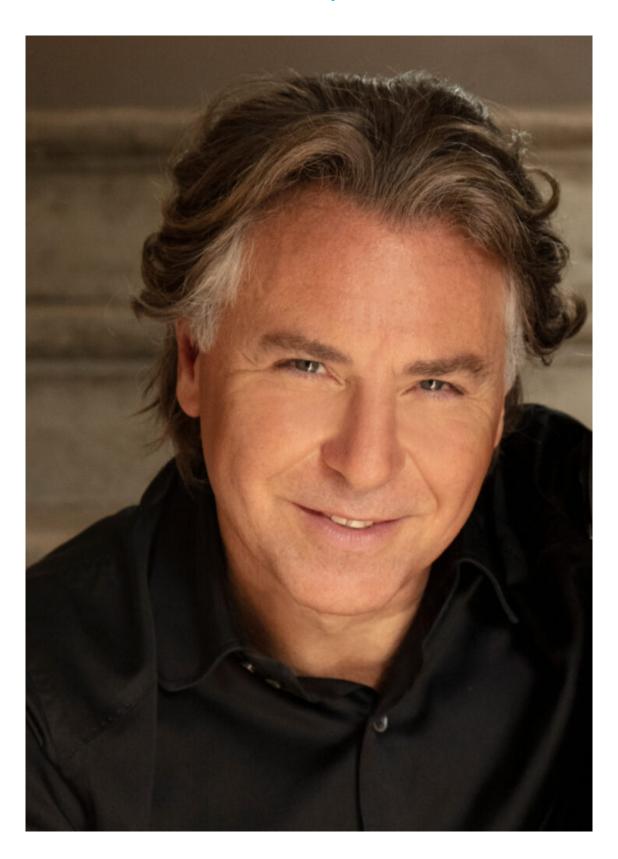




Khatia Buniatichvili © Esther Haase



Ecrit par le 1 avril 2025





Roberto Alagna © Simon Fowler



Ecrit par le 1 avril 2025





"La ruée vers l'or" de Chaplin

Pendant la conférence de presse, un/e représentant/e de la Ministre de la Culture a appelé pour annoncer que l'Etat apporterait une subvention plus substantielle aux Chorégies d'Orange. Espérons que le geste sera à la hauteur. A titre d'information, le Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence empoche 8,5M€ par an quand les Chorégies d'Orange (en Vaucluse, le 5ème département le plus pauvre de France) reçoivent moins d'un million d'euro de subsides et accueillent gratuitement la population locale lors de la générale). Vous avez dit liberté, égalité, fraternité?

Contacts: Billetterie ouverte à partir du 18 décembre 04 90 34 24 24

billetterie@choregies.com

www.choregies.fr

Jusqu'au 31 janvier, -10% sur le prix des places

100 ans du marché aux truffes de Richerenches : la Région aux côtés de la filière trufficole



Ecrit par le 1 avril 2025



Ce samedi 2 décembre, le célèbre marché aux truffes de Richerenches a fêté son centenaire. Les élus vauclusiens étaient présents en nombre lors de cet anniversaire spécial, tout comme ceux de la <u>Région Sud</u>, notamment son président <u>Renaud Muselier</u>, qui a tenu à rappeler l'engagement de la Région Sud pour la filière trufficole et la profession agricole.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le premier territoire français producteur de truffe. Le diamant noir est une véritable institution dans la région, comme en atteste le très prisé marché de Richerenches qui vient de fêter son $100^{\rm e}$ anniversaire. « Ce marché est devenu une véritable institution, vous êtes célèbre dans le monde entier, a félicité Renaud Muselier. C'est naturellement que la Région Sud est partenaire de cette $100^{\rm e}$ édition. » Pour l'occasion, il a été intronisé dans la Confrérie du Diamant noir et a renouvelé l'engagement de la Région envers la filière trufficole.

Sur la période 2020-2023, ce sont près de 520 000€ qui ont été versés pour le développement de la filière régionale trufficole. Une aide de 25 000€ a été accordée par la Région Sud pour répondre à la démarche de création d'un signe officiel de qualité. La Région a également lancé le label '100% Valeurs du Sud', qui s'appuie sur la qualité, la transparence, la transition environnementale et l'équité.

La Région a décidé de renouveler son engagement en lançant un nouveau plan régional filière truffe pour



la période 2024-2026 avec un budget annuel de 130 000€. Ce nouveau cadre d'intervention sera voté lors de la prochaine assemblée plénière, le vendredi 15 décembre prochain, à travers 5 axes :

- « Consolidation et animation collective de la filière » sera doté d'une enveloppe annuelle de 10 000€
- « Soutien à la plantation » sera doté d'une enveloppe annuelle de 90 000€
- « Conseils aux trufficulteurs » sera doté d'une enveloppe annuelle de 10 000€
- « Soutien à l'expérimentation » sera doté d'une enveloppe annuelle de 15 000€
- « Soutien aux foires locales garantissant origine et qualité de la production » sera doté d'une enveloppe de 5~000€

V.A.

RisingSUD aide les PME à évoluer vers des modèles circulaires





L'agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud <u>risingSUD</u> a été choisie par la Commission européenne pour déployer le programme Up2Circ. Ce dernier vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à évoluer vers des modèles circulaires et ainsi, accroître leur compétitivité et leur résilience.

Selon une étude réalisée par le cabinet <u>OPEO</u>, l'ensemble des modèles économiques aura changé d'ici 2026 sous la pression de la demande, des collaborateurs, de la réglementation, de la concurrence, de la volatilité des prix ou bien de la rareté des matières premières. C'est pour cela qu'a été créé le programme Up2Circ, afin que les PME prennent d'ores et déjà les choses en main.

Le programme propose un accompagnement complet, entièrement financé par la Commission européenne, qui prend en compte un diagnostic de maturité circulaire, des formations en ligne, une mise en réseau avec des pairs européens, ainsi que des financements, jusqu'à 15 000€ pour une étude de faisabilité et jusqu'à 50 000€ pour un démonstrateur.

Plusieurs appels à projets sont programmés jusqu'en 2026. Pour candidater au premier, ouvert jusqu'au 15 novembre prochain, il suffit de contacter <u>Mathilde Mauvais</u>, en charge du programme <u>Up2Circ</u> à risingSUD, à l'adresse mail mmauvais@risingsud.fr afin de programmer un diagnostic et de qualifier le



projet. Il faut également <u>déposer sa candidature sur le site du programme</u> avant le 15 novembre.

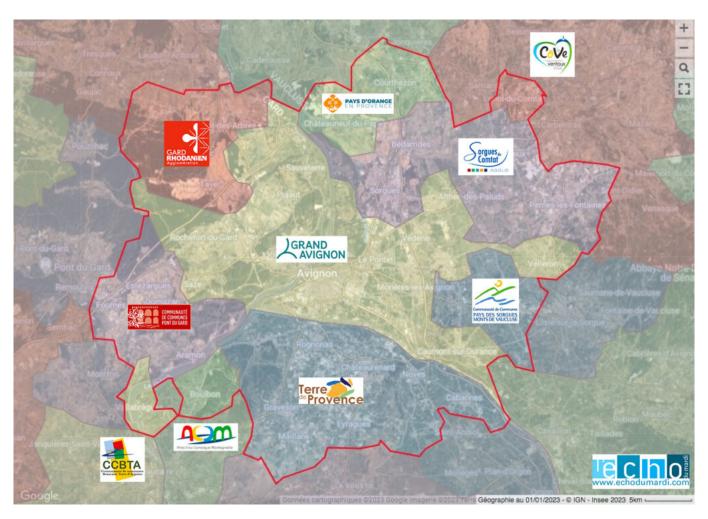
Lire également : 'RisingSUD fait sa rentrée à la Lustrerie Mathieu'

V.A.

(cartes) CFE : les taux dans l'aire d'attraction d'Avignon



Ecrit par le 1 avril 2025



L'aire d'attraction d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, est administrativement répartie en 2 régions, 2 zones scolaires, 3 départements, 10 intercommunalités et 48 communes*.

Pour les entreprises soumises à la Cotisation foncière des entreprises**, qui a remplacé la taxe professionnelle et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à partir de 2010, ce découpage a pour conséquence l'application de 10 CFE (Cotisation foncière des entreprises) avec des taux différents pour chaque intercommunalités. En conséquence, ces 'distorsions' peuvent pousser ces EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) à se trouver en concurrence par leur attractivité fiscale alors qu'elles font partie du même territoire économique.

Pour les entreprises, ces incohérences territoriales ne sont pas sans incidences puisque les impôts de ces dernières servent notamment à financer les infrastructures de mobilité et de transport. La LEO (voir carte en fin d'article) est l'exemple le plus ubuesque de cette situation. La tranche 2 sera financée seulement à hauteur de 2,1% par Terre de Provence***, desservira uniquement l'intercommunalité du Nord des Bouches-du-Rhône qui affiche la CFE la plus faible de l'aire d'attraction de la cité des papes. Alors avec seulement la tranche 1 et 2 de la LEO, de quoi siphonner la substance économique du Grand

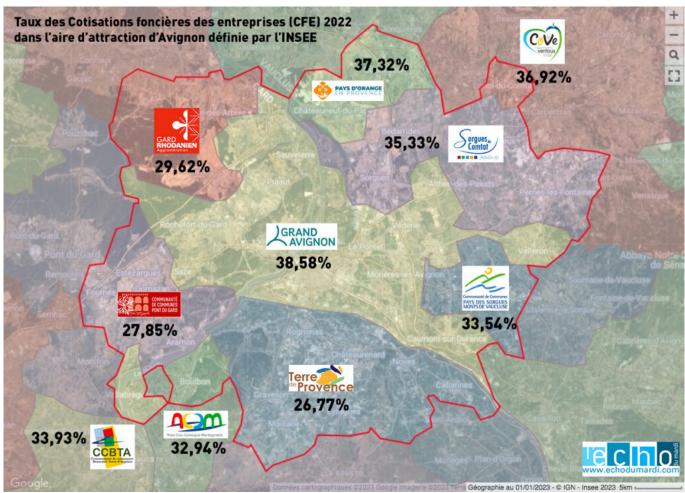


Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1

Ecrit par le 1 avril 2025

Avignon ? En tout cas, cela illustre parfaitement la dichotomie de ce territoire, coupé en deux en permanence entre ses zones économiques et ses espaces résidentiels.

Autre exemple révélateur : avec 3 fois plus d'intercommunalités pour 2 fois moins d'habitants que l'espace azuréen, le territoire rhodanien présente une fragmentation institutionnelle bien trop forte.



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Voici ci-dessous les taux de CFE de l'aire d'attraction d'Avignon par EPCI et classé de manière dégressive

16 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon avec un taux de 38,58%

Avignon

Caumont-sur-Durance

Entraigues-sur-la-Sorgue

Jonquerettes

Les Angles

Le Pontet





Morières-lès-Avignon

Pujaut

Rochefort-du-Gard

Roquemaure

Saint-Saturnin-lès-Avignon

Sauveterre

Saze

Vedène

Velleron

Villeneuve-lès-Avignon

2 communes dans la Communauté du Pays Réuni d'Orange avec un taux de 37,32%

Châteauneuf-du-Pape

Courthézon

1 commune dans la communauté d'agglomération Ventaux Comtat Venaissin avec un taux de 36,92%

Loriol-du-Comtat

5 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat avec un taux de 35,33%

Althen-des-Paluds

Bédarrides

Monteux

Pernes-les-Fontaines

Sorgues

1 Communtauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence avec un taux de 33,93%

Vallabrègues

2 communes dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse avec un taux de $33,54\,\%$

Châteauneuf-de-Gadagne

Le Thor

1 Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargues-Montagnette avec un taux de 32,94%

Boulbon

6 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien avec un taux de 29,62%

Lirac

Montfaucon

Saint-Geniès-de-Comolas

Saint-Laurent-des-Arbres

Saint-Victor-la-Coste





Tavel

5 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard avec un taux de 27,85%

Aramon

Domazan

Estézargues

Fournès

Théziers

9 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence avec un taux de 26,77%

Barbentane

Cabannes

Châteaurenard

Eyragues

Graveson

Maillane

Noves

Rognonas

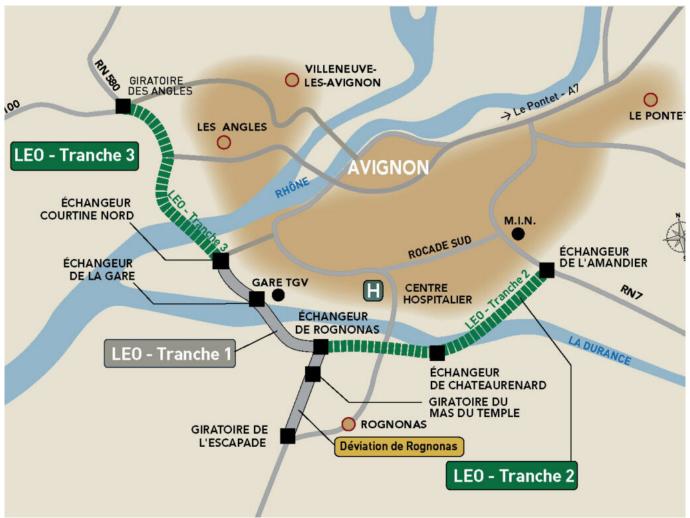
Verquières

Lire également : "(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO"





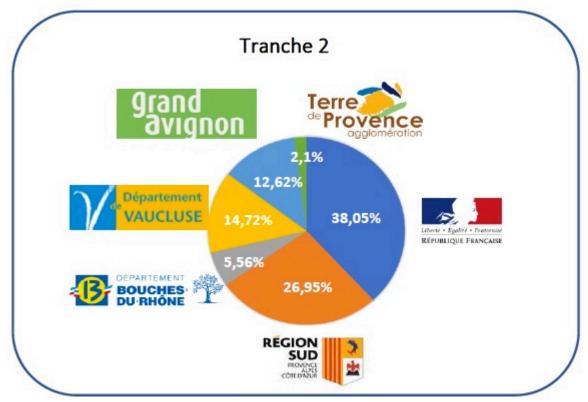
Ecrit par le 1 avril 2025



Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour. DR

- * https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/aire-d-attraction-des-villes-2020/AAV2020040-avignon https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2173
- ** La Cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés pour les besoins d'une activité professionnelle. Elle est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrain ; ce sont les communes qui fixent les taux en vigueur.





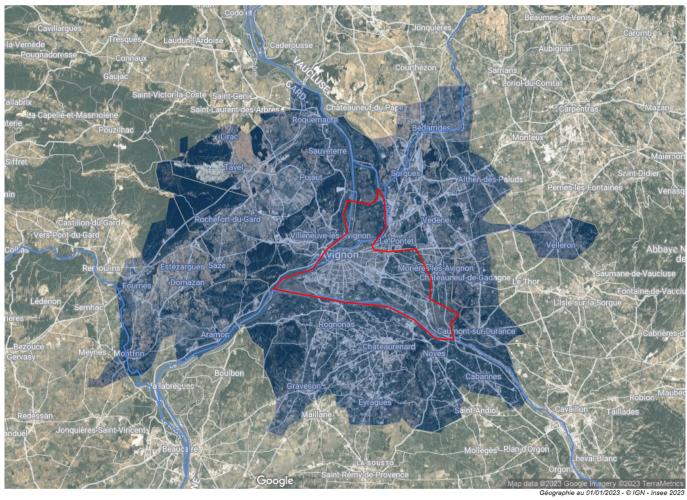
La répartition du volet financier établie à date est la suivante : Coût estimé de la réalisation de la Tranche 2 : 183M€ dont 142,7 M€1 pour les travaux de la première phase à 2×1 voie élargisable

(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO





Zones d'emploi 2020 - Source : Insee

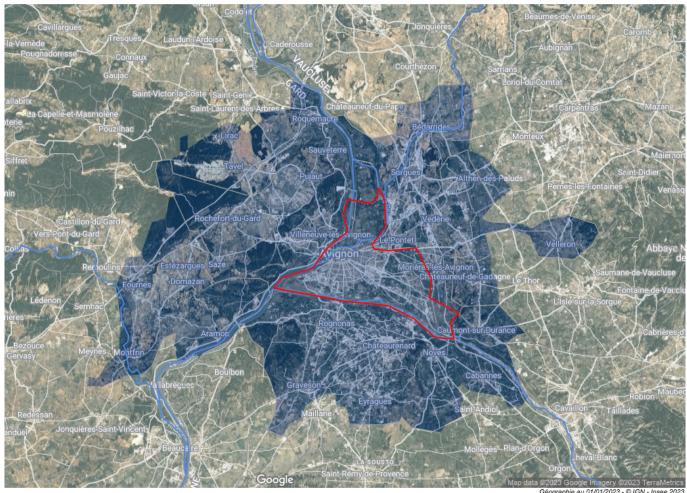


Les 285 797 habitants de la zone d'emploi d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, sont administrativement répartis en 2 zones scolaires, 2 régions, 3 départements, 15 cantons, 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), 7 intercommunalités et 36 communes*. Un 'éparpillement' qui n'est pas sans conséquences pour les infrastructures de la deuxième zone d'emploi inter-régionale de France après celle de Roissy-Charles de Gaulle, comme avec la LEO (Liaison Est-Ouest) où les financements de la région Occitanie ainsi que du département du Gard et leur élus du Gard avignonnais pointent aux abonnés absents.





Zones d'emploi 2020 - Source : Inse



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 13 communes du département du Département Vaucluse : 182 497 habitants

9 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Avignon: 89 784 habitants (Canton d'Avignon 1, 2 et 3) Morières-lès-Avignon: 9 252 habitants (Canton d'Avignon 3)

Jonquerettes: 1 643 habitants (Canton du Pontet) Le Pontet: 16 815 habitants (Canton du Pontet)

Saint-Saturnin-lès-Avignon : 5 133 habitants (Canton du Pontet)

Vedène: 11 630 habitants (Canton du Pontet)





Velleron: 3 085 habitants (Canton du Pontet)

Entraigues-sur-la-Sorgue: 8 787 habitants(Canton de Monteux)

Caumont-sur-Durance: 5 295 habitants (Canton de Cavaillon)

3 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat

Althen-des-Paluds: 2 901 habitants (Canton de Monteux)

Bédarrides : 5 537 habitants (Canton de Sorgues) Sorgues : 19 215 habitants (Canton de Sorgues)

1 commune dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Châteauneuf-de-Gadagne : 3 420 habitants (Canton de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Les 8 communes du Département des Bouches-du-Rhône: 45 666 habitants

Les 8 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence

Barbentane : 4 430 habitants (Canton de Châteaurenard) Cabannes : 4 498 habitants (Canton de Châteaurenard)

Châteaurenard : 16 494 habitants (Canton de Châteaurenard)

Eyragues : 4 501 habitants (Canton de Châteaurenard) Graveson : 4 957 habitants (Canton de Châteaurenard) Noves : 5 933 habitants (Canton de Châteaurenard) Rognonas : 4 048 habitants (Canton de Châteaurenard) Verquières : 805 habitants (Canton de Châteaurenard)

Dans la Région Occitanie

Les 15 communes du Département du Gard : 57 634 habitants

7 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

(dont l'intégralité des communes du canton de Villeneuve-lez-Avignon)

Les Angles : 8 533 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon) Pujaut : 3 756 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Rochefort-du-Gard: 7 916 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Saze : 2 189 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Villeneuve-lès-Avignon : 13 435 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Roquemaure : 5 564 habitants (Canton de Roquemaure)



Sauveterre : 2 120 habitants (Canton de Roquemaure)

6 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard

Aramon: 4 235 habitants (Canton de Beaucaire)

Domazan: 971 habitants (Canton de Redessan) Estézargues: 659 habitants (Canton de Redessan) Fournès: 1 102 habitants (Canton de Redessan) Montfrin: 3 121 habitants (Canton de Redessan) Théziers: 1 004 habitants (Canton de Redessan)

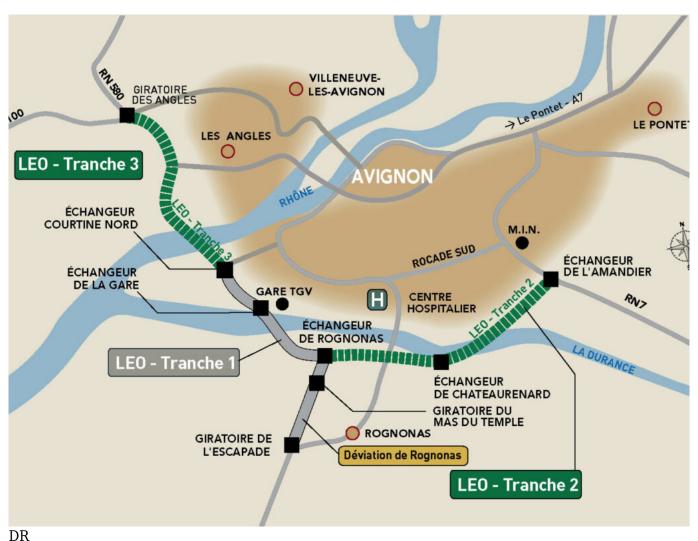
2 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Lirac : 939 habitants (Canton de Roquemaure) Tavel : 2 090 habitants (Canton de Roquemaure)

La LEO

Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour.





Lire également : "LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône"

* https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/zone-d-emploi-2020/ZE20200053-avignon



Présentation du dispositif 'Talents et Territoires' pour les startups et PME de Paca



Le groupement de grandes entreprises de la Région Sud <u>Espace Mapp</u> présentera son dispositif 'Talents et Territoires' lors d'un webinaire, le mardi 18 juillet, à destination des startups et PME de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de moins de 50 salariés. Un rendez-vous organisé en partenariat avec, entre autres, <u>Carpensud</u> et <u>Luberon & Sorgues Entreprendre</u>.

Ce dispositif favorise le partage, les échanges et les connexions entre les startups, PME et les grandes entreprises du territoire au travers d'un mentoring et de l'animation d'une communauté. Au programme du webinaire : présentation du dispositif, témoignages de mentorings réussis grâce à 'Talents et

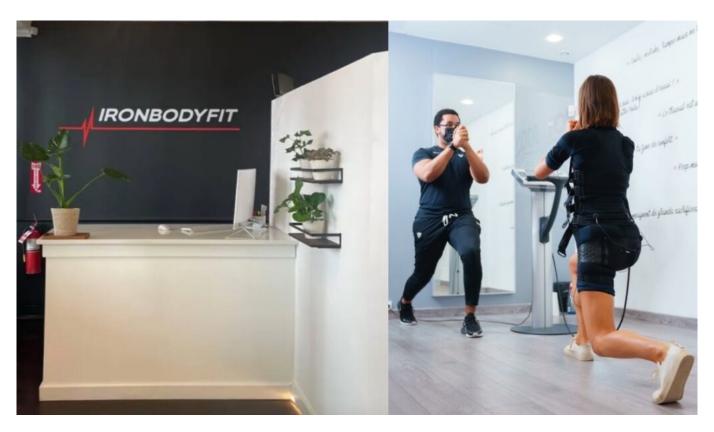


Territoires', échanges pour qualifier les besoins des startups et PME participantes, et prises de rendezvous.

Mardi 18 juillet. De 9h à 10h. Inscription en ligne obligatoire.

V.A.

L'enseigne avignonnaise Iron Bodyfit ouvre son 19^e studio en région Paca



L'entreprise <u>Iron Bodyfit</u>, dont le siège se situe à Avignon, est spécialisée dans l'électro-myo-stimulation (EMS). Seulement quelques semaines après l'ouverture d'un nouveau <u>studio à Pertuis</u>, l'enseigne ouvre son 19^e en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, <u>à Grasse</u> dans les Alpes-Maritimes.



L'entreprise renforce donc sa présence dans la région. Elle comptabilise déjà des studios dans les Alpes-Maritimes (Antibes, Cagnes-sur-mer, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule, Nice, Saint-Laurent-du-Var), dans le Vaucluse (Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Pertuis), dans les Bouches-du-Rhône (Châteaurenard, Istres, La Ciotat, 2 studios à Marseille, Salon-de-Provence) et dans le Var (Saint-Raphaël).

Pour rappel, la société avignonnaise a enregistré un chiffre d'affaires de 23,5 millions d'euros en 2022 et n'a cessé de croître depuis sa création en 2015 par <u>Hadri Jaffal</u> et <u>Johan Ghu</u>. Elle compte aujourd'hui plus de 140 studios, dont plus de 115 en France.

Lire également : 'Iron Bodyfit : l'entreprise qui place le bien-être de ses adhérents au premier plan'

V.A.